

La Métropole Européenne de Lille lance officiellement le partenariat ambitieux avec les communes Gardiennes de l'Eau, garantes de la protection de cette ressource

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau, dédiée cette année aux eaux souterraines, la Métropole Européenne de Lille (MEL) et ses 26 communes Gardiennes de l'Eau lancent un partenariat autour d'un engagement clé : protéger durablement la nappe de la Craie. C'est en ce sens que Damien Castelain, Président de la MEL, était présent ce jour à Emmerin afin d'exposer à toutes les parties prenantes le dispositif de préservation et l'accompagnement des Gardiennes de l'Eau par la MEL.

L'alimentation en eau potable de la MEL se fait à 40% par prélèvement au sein de la **nappe de la Craie**, située au sud du territoire. C'est pourquoi, afin de préserver l'infiltration naturelle des eaux de pluie et le rechargement de la nappe, l'État impose de nouvelles réglementations de restriction de l'extension urbaine et de protection de l'environnement sur l'aire d'alimentation des champs captants, qui recouvre 26 communes de la MEL.

La MEL s'engage résolument dans la protection de l'eau. L'économie d'eau et l'amélioration du rendement sont des enjeux majeurs de la politique de la métropole.

« Nous sommes conscients des enjeux actuels de la ressource en eau. Sa sauvegarde est l'affaire de toute la Métropole Européenne de Lille, ses 95 communes et leur 1,2 million de métropolitaines et métropolitains, souligne Damien Castelain, Président de la MEL. Avec les Gardiennes de l'Eau, notre objectif est à la fois de protéger l'eau et d'améliorer le cadre de vie de l'ensemble des habitants du territoire, à travers un panel d'actions que nous allons maintenant mettre en œuvre ensemble, avec les élus. »

Des actions concrètes pour préserver l'or bleu

Consciente que chaque commune connaît sa part de contraintes, la MEL met en place un **accompagnement auprès** de tous les acteurs du territoire pour préserver un dynamisme et garantir un cadre de vie de qualité. Pour cela, des actions concrètes seront mises en place :

- L'organisation d'une **trentaine d'évènements** valorisant l'eau et le rôle des Gardiennes de l'Eau au sein des Espaces Naturels Métropolitains tout au long de la saison ;
- L'accompagnement vers une **agriculture plus durable** par un dispositif co-construit répondant aux nouvelles exigences et restrictions spécifiques au territoire des Gardiennes de l'Eau ;
- Le renforcement des **mobilités douces et durable** prévues dans le Plan Pluriannuel d'Investissement pour les voies vertes et les voies cyclables et le SDIT ;
- L'élaboration d'un **PLU3** qui préservera des capacités d'aménagement dans les communes Gardiennes de l'Eau, tel le grand chantier du centre-ville de Wavrin à l'été 2023, « projet totem » de cette volonté politique ;
- Le **Plan Paysage**, d'un budget de 1,2M€ sur deux ans, mis en place afin de définir le projet dans sa globalité et de rendre cohérentes ces actions sur l'ensemble du territoire des Gardiennes de l'Eau, l'occasion également de déterminer les sites à enjeux qui nécessiteront une attention toute particulière.

Ces actions démontrent que la trame bleue et la trame verte, qui visent à protéger l'eau et la biodiversité, peuvent s'allier pour construire une **Métropole Turquoise** dynamique et attractive, véritable catalyseur de rayonnement, de bien-être et d'énergie.



À PROPOS DE LA MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr

 [@MEL_Lille](#)

 [@metropoledeLille](#)

CONTACTS PRESSE MEL

Clémence Tesson

Attachée de presse

ctesson@lillemetropole.fr

03 20 21 22 76

06 30 46 23 35

Agathe Lavalée

Attachée de presse

alavalee@lillemetropole.fr

03 20 21 23 50

06 30 46 40 17